

Afin de varier davantage ces petites opérations, qui se font mentalement d'abord, le maître ajoutera graduellement au nombre deux, une unité, puis une autre, et ainsi jusqu'à dix.

Tous ces exercices bien compris de tous, sont répétés au tableau noir, et les élèves les copient ensuite sur leurs ardoises, et cela jusqu'à ce qu'ils puissent d'eux-mêmes faire de petits calculs sur des nombres n'excédant pas dix unités.

Ces exercices doivent se continuer encore avec gradation et variété, sur des nombres de plus de dix unités.

Dès que les élèves connaissent leur numération jusqu'à cent, il est facile alors de les conduire de là à celle des mille et des millions même. Mais, à ce moment, il y a longtemps que les élèves ont, par intuition, compris ce en quoi consiste la numération, et ce que sont les quatre règles simples. Alors la définition du maître leur paraîtra claire et facile à retenir. Il ne faut pas oublier non plus le rôle important que joue le calcul mental dans l'enseignement des quatre règles simples. La raison de l'enfant y a acquis plus de facilité et de précision, son jugement s'est fortifié et son goût pour le calcul s'est développé. C'est avec plaisir qu'il cherchera maintenant la solution de petits problèmes, pratiques avant tout, que son maître lui aura donné à résoudre.

Dans beaucoup trop d'écoles, continue le conférencier, on suit un tout autre procédé, qui consiste à faire apprendre d'abord aux élèves la numération, que l'on pousse parfois jusqu'aux trillions, puis les quatre règles simples qu'on se garde bien d'enseigner simultanément, mais, au contraire, les unes après les autres, et toujours n'opérant que sur des nombres abstraits.

Jugez un peu, messieurs, si un tel enseignement convient bien à de si jeunes intelligences, s'il est propre à leur faire aimer l'arithmétique et à développer chez eux le goût du calcul.

Ces quatre opérations de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division, dit M. Lacroix, en terminant, étant la base de toute l'arithmétique, il convient de les enseigner à ces jeunes en-

fants selon des procédés tout à fait à la portée de leur intelligence. Pour cela la méthode intuitive et simultanée, ainsi que je viens de l'exposer, me semble réunir les qualités les plus propres pour rendre fructueux l'enseignement de l'arithmétique dans ses quatre règles fondamentales.

MM. Lippens et Morrin félicitent M. Lacroix de l'exposé intéressant et instructif qu'il vient de faire, et tous deux, continuant la discussion, donnent, au sujet des difficultés que présentent parfois la numération et les quatre règles simples, notamment la soustraction, des procédés pleins d'originalité et dont l'application en classe aurait pour effet de mieux faire saisir aux élèves le mécanisme de ces opérations.

MM. Archambault, Demers et Gélinas approuvent pleinement tout ce qui vient d'être dit.

M. Brisebois ajoute, qu'afin de donner un résultat pratique à cette excellente conférence de M. Lacroix, directeurs et professeurs, surtout ceux qui enseignent l'arithmétique, devraient s'entendre pour enseigner cette branche d'après les principes qui viennent d'être exposés.

La séance est alors ajournée à 2½ heures de l'après-midi.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

En ouvrant cette séance, M. le Président fait la remarque suivante :

Jusqu'à ce moment, dit-il, l'Association ne s'est point occupée de l'enseignement religieux, parce que, comme elle l'a déclaré dans une circonstance solennelle, il va de soi que la religion tient de droit le premier rang dans les matières scolaires. Aujourd'hui, il ne saurait être question de discuter l'opportunité de cet enseignement : nous voulons simplement savoir de l'un de ceux qui réussissent le mieux à donner l'instruction religieuse aux enfants, les moyens qu'il emploie pour obtenir d'aussi bons résultats.

La parole est à M. Teasdale.

Celui-ci traite donc de *l'enseignement religieux* dans l'école.

Il en donne d'abord la définition, en fait voir toute l'importance et démontre